

LA COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET LA NUISANCE SONORE A ABIDJAN

Antoine KOUAKOU

Université Félix Houphouët-Boigny
Département de Communication,
Laboratoire des Sciences de la Communication, des Arts et de la Culture (LSCAC),
Abidjan, Côte d'Ivoire
ORCID iD : [0000-0002-5887-542X](https://orcid.org/0000-0002-5887-542X)
antoinekouakou68@gmail.com

Résumé : Cette étude se propose d'explorer le rôle de la communication en relation avec le phénomène de la nuisance sonore dans la ville d'Abidjan, en Côte d'Ivoire. Le faisant, elle infère par conjecture que la solution à ce problème de société d'origine comportementale réside dans une nécessité de changement des comportements. Elle convoque donc la communication pour le changement de comportement (CCC) à travers ses effets sur les connaissances et attitudes des auteurs, vu les implications de la pollution par le bruit sur le cadre de vie, sur la santé et partant, sur la qualité de la vie des populations. Mobilisant l'enquête par entretien semi-directif individuel comme technique de collecte des données, l'étude a permis de réaliser que la nuisance sonore est imputable à des activités socio-professionnelles dont les auteurs, bien que visiblement conscients des préjudices, sont en majorité ignorants des textes de réglementation en vigueur. Les résultats dans cette dynamique ont permis de déboucher sur la thèse que la communication pour le changement de comportement est au cœur du règlement du problème, confirmant ainsi l'hypothèse de départ et mettant en relief le rôle et les effets de la communication.

Mots-clés : Communication ; rôle ; influence ; nuisance sonore ; changement de comportement.

COMMUNICATION FOR BEHAVIOR CHANGE AND NOISE POLLUTION IN ABIDJAN

Abstract: This study aims to explore the role of communication in relation to the phenomenon of noise pollution in the city of Abidjan, Côte d'Ivoire. In doing so, it infers by conjecture that the solution to this societal problem of behavioral origin lies in a need for behavioral change. It therefore calls for communication for behavior change (CBC) through its effects on the knowledge and attitudes of the authors, given the implications of noise pollution on the living environment, on health and therefore, on the quality of the lives of populations. Using the investigation by individual semi-structured interview as a data collection technique, the study made it possible to realize that noise pollution is attributable to socio-professional activities which authors, although visibly aware of the harm, are mostly ignorant of the regulatory texts in force. The results in this dynamic led to the thesis that communication for behavior change is at the heart of resolving the problem, confirming thus the initial hypothesis and highlighting the role and the effects of communication.

Keywords: Communication; role; influence; noise pollution; behavior change.

Introduction

Les bruits et tapages sonores sont devenus des pratiques banales et courantes dans l'environnement sociétal à Abidjan. Selon Magdeleine (2023 : paragr1), « les populations qui se concentrent de plus en plus dans les villes et notamment dans les grandes agglomérations sont davantage exposées aux nuisances comme (...) le bruit ». Répandus donc dans l'espace de jour comme de nuit, ces bruits proviennent des clameurs domestiques et des maquis, mais aussi des lieux de culte (églises et mosquées), tout comme de klaxons et d'avertisseurs sonores puis, de pétards et des sirènes de certains établissements. Les ateliers de ferronneries et les garages en distillent également, au quotidien. Les moments de festivité (fins d'années, ramadan, tabaski, mariages, anniversaires et baptêmes, etc.) et de campagnes publicitaires ou politiques sont les plus grandes occasions de tintamarres insupportables, sans que l'on ne se préoccupe du caractère nuisant ni des conséquences sur la viabilité du cadre de vie et sur la santé. Le Grand Robert, dictionnaire de la langue Française, définit la nuisance comme un ensemble de facteurs d'origine technique (bruits, dégradations, pollutions, etc.) ou sociale (encombrements, promiscuité) qui rendent la vie malsaine ou pénible. Quant à la nuisance sonore, elle est perçue par le décret n°2016-791 du 12 octobre 2016, portant réglementation des émissions de bruits du voisinage, comme « toute atteinte à la santé des êtres vivants, de leur fait ou non par l'émission de bruits. C'est aussi « un trouble par des bruits qui, au-delà d'un certain seuil auditif, constitue un événement anormal » (CICG, 2022 : paragr1). De par sa réalité sociologique de grande agglomération et de ville cosmopolite, Abidjan est devenue un cadre d'observation de nuisances sonores polluantes qui éprouvent la tranquillité et la santé des populations. Selon le Commandant de la Brigade de l'Assainissement et de la Salubrité (BAS) s'exprimant sur la question, « les nuisances sonores constituent, de nos jours, un véritable problème de société. Elles doivent donc être analysées en toute circonstance comme un fléau que vivent nos concitoyens ». Il va plus loin et donne les statistiques suivantes :

De septembre 2011 à ce jour, ce sont 5.030 réclamations enregistrées (...) dont 3.018 nuisances sonores, soit 60% des réclamations ; 1.228 plaintes, soit 41% ont été enregistrées à Cocody, 689 (23%) à Yopougon, 398 (13%) à Abidjan Sud (Treichville, Marcory, Koumassi et Port-Bouët), 315 (10%) à Abobo et 388 (13%) dans les autres communes du Grand Abidjan (CICG, 2022 : paragr2).

Pour Kiss et Sicault (1972 : 611) en outre, « la protection de l'environnement est une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations. Elle correspond au vœu ardent des peuples du monde entier et constitue un devoir pour tous les gouvernements ». Au demeurant, le point commun à ces bruits est qu'ils sont d'origine humaine et comportementale, avec des incidences sur le bien-être et l'équilibre psychologique des individus. La communication pour le changement de comportement (CCC) est alors interpellée. Quel rôle peut-elle jouer et comment procède-t-elle ? En se tournant vers les sciences de la communication à travers la CCC dans la réflexion sur la nuisance sonore à Abidjan, l'étude part de l'hypothèse que la solution à ce problème réside dans une nécessité de changement de comportement. Elle se fonde sur deux théories et s'articule autour de trois points majeurs : le premier porte sur le cadre théorique et méthodologique ; il expose donc les théories de référence sous-tendant l'étude. Il décrit également la méthodologie comprenant le cadre opératoire de l'étude ainsi que la population

interrogée et les instruments de collecte de données. La seconde articulation présente les résultats de fin d'étude et la troisième porte sur la discussion de ces résultats.

0.1 Théories de référence

Visant à analyser le phénomène de la nuisance sonore qui relève du comportement humain dans une perspective de solution, l'étude amène à questionner le rôle et l'influence de la communication pour le changement de comportement (CCC). Elle convoque à cet effet deux théories. La première est une théorie de communication. Elle traduit les effets de la communication pour influencer les auditoires et au besoin, à les amener à la modification de leurs comportements. La seconde est une théorie de changement qui explique le processus de modification des comportements exprimés. De cette manière, la conduite de l'étude prend son ancrage dans la théorie des effets puissants de la communication et des médias de Lasswell (1973), ainsi que dans le modèle transthéorique du changement de comportement de Prochaska et Di-Clemente (1983). Pour Lasswell (1973) en effet, tout acte communicatoire revêt une intention d'influence et de persuasion qui intervient dans le relationnel interpersonnel. Il estime que la communication est incontournable dans les relations sociales et dans les objectifs de changement de comportement. Dans ses travaux, Lasswell met en lumière le « pouvoir des médias sur les individus ». Il établit un lien étroit entre la psychologie et les comportements puis, souligne que les caractéristiques du behaviorisme concernent la communication. Il évoque conséquemment « la toute-puissance de la communication et des médias » dans les processus de développement tout en expliquant que « les médias ont un effet massif et immédiat sur la population » (Lasswell, 1973 : 38). Il conclut enfin que les médias, en permettant une communication de masse, offrent la possibilité de toucher une audience plus large. A travers donc leur influence, la perspective de solution à travers la persuasion des auteurs de la nuisance sonore à l'abandon de leur agir nuisant s'ouvre.

Quant au modèle transthéorique de Prochaska et Di-Clemente (1983), en tant que théorie de changement de comportement, elle envisage des modifications inclusives et durables sur la base du renforcement de l'efficacité des mécanismes utilisés. Selon les tenants de cette théorie, « les personnes aux prises avec un problème de comportement passeraient par une série de stades de changement que sont la précontemplation, la contemplation, la détermination, l'action, le maintien et la rechute » (Prochaska et Di-Clemente, 1983 : 278). Le stade du changement peut être évalué à travers les connaissances, les attitudes et les pratiques (CAP) des sujets. Ainsi, avec le modèle transthéorique, l'on est conscient que le changement d'un comportement obéit à un processus comprenant six étapes. Et comme le soutient Bamberg (2013 : 268), « le modèle transthéorique est formulé en étapes organisées de manière chronologique et basées sur différentes théories du changement ».

0.2. Matériels et méthodes

Le terrain de l'étude est la ville d'Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire. Les investigations ont donc eu lieu dans cette ville, du 13 novembre au 20 décembre 2023. Ville cosmopolite, Abidjan compte dix (10) communes et s'étend sur une superficie de 2.119 km² avec une population de 6.321.017 habitants (RHPC 2021). Les caractéristiques sociologiques de la ville comme l'étendue et la densité de la population apparaissent comme des facteurs à questionner dans la problématique de la nuisance sonore. Ces caractéristiques justifient donc le choix porté sur cette ville comme champ d'investigations. L'étude a

mobilisé la recherche documentaire et l'enquête par entretien comme techniques de recherche. La recherche documentaire a permis la consultation de sources constituées de livres, d'articles scientifiques, de rapports, de décrets, d'organes numériques de presse écrite et de publications portant sur les thématiques de la nuisance sonore, du comportement humain et de la communication pour le changement de comportement. Cette technique nous a ainsi permis de faire la revue de littérature sur la thématique à l'étude et de faire le choix des théories sous-tendant la discussion des résultats. Partant, elle nous a permis de circonscrire le sujet et de le consolider. La population de l'étude est composée de personnes de différentes catégories socio-professionnelles résidant dans la ville d'Abidjan. Sur la base de la technique de l'échantillonnage à choix raisonné, quatre (4) personnes ont été interrogées dans six (6) communes de cette ville. Ce sont Abobo, Adjamé, Cocody, Koumassi, Port-Bouet et Yopougon. Cela donne un total de vingt-quatre (24) personnes interrogées au total. Les opinions de ces personnes ont été recueillies à l'aide d'entretiens semi-directifs individuels. Ainsi, pendant un peu plus d'un mois, nous avons parcouru ces six communes d'Abidjan avec nos guides d'entretien pour procéder à l'interrogation de ces personnes. Les entretiens ont porté de manière générale sur la nuisance sonore observée dans la ville d'Abidjan. Ils se sont étendus de manière spécifique sur ses origines et justifications, sur les conséquences sur la vie humaine ainsi que sur la nécessité de changement de comportement des auteurs en vue de la résolution du problème constitué.

1. Résultats

Les résultats de l'étude se présentent ici, autour de trois articulations : les origines et explications, les répercussions sur la vie et le volet de la solution.

1.1. Origines et explications de la nuisance sonore

La question essentielle à se poser à cette étape est de savoir d'où proviennent les bruits polluants et comment les justifier. Au premier volet de cette préoccupation, Monsieur K.B de la commune de Koumassi répond en expliquant que les sources de bruit dans les quartiers sont multiples. Et comme il le précise : « les nuisances sonores proviennent du voisinage et des activités humaines comme le transport, les maquis et le divertissement ». Abordant dans le même sens, Monsieur K.E estime aussi que « les bruits ont pour sources principales les activités artisanales, industrielles, commerciales et du loisir ». Ce résidant de la commune de Yopougon explique ainsi que la nuisance sonore est du fait des hommes. Sur la même préoccupation, Monsieur K.Y. de Koumassi explique également que la nuisance sonore est imputable aux actions de l'homme et donc, d'origine humaine. Comme il le dit : « les bruits de ménage, les vrombissements de moteurs, la musique amplifiée distillée par les maquis sont à l'origine de la nuisance sonore vécue dans les quartiers d'Abidjan ». Originaire de la commune d'Abobo, Madame Y.F. soutient quant à elle que « les lieux de culte à Abidjan sont les plus grandes sources de nuisance sonore. Les mosquées font du bruit à longueur de journée et même la nuit. Certaines églises jouent plus de musique à haut débit qu'elles ne parlent de la parole biblique ». Quant à Monsieur B.O, un habitant de la commune de Yopougon, il stigmatise les publicistes et les hommes politiques. Ainsi qu'il le dit : « pendant les campagnes publicitaires et politiques à Abidjan, de gros camions remplis de baffles, tout comme des podiums de prestation d'artistes, servent du bruit de tout genre à un niveau excessif et difficilement supportable par des oreilles humaines ». Pour ce même intervenant, sa commune est parsemée d'ateliers d'artisans et de mécaniciens puis, de maquis qui sont des sources de bruits gênants. « Les maquis, les ferronneries et les garages font

permanemment du bruit pour nuire à la tranquillité des gens », explique-t-il. Pour Monsieur D. M. de la commune de Cocody, « les sources de nuisances sonores sont les débits de boisson, les usines, les espaces événementiels et les lieux de cultes. Ce sont des lieux de véritables vacarmes ». Pour répondre au second volet de la préoccupation lié aux justifications, les différentes réponses se recoupent sur trois points : appeler les clients, l'incivisme et l'inculture des auteurs. Ainsi, pour Monsieur K.E, « la musique tonitruante dans les débits de boissons vise à faire appel aux clients et à les accompagner pendant qu'ils sont présents ». Pour Monsieur B.O. en outre, « la nuisance sonore à Abidjan s'explique par un manque d'éducation des auteurs. Ils sont ignorants des textes en vigueur donc, ils se croient permis de nuire à la tranquillité de la ville ; ils ne savent pas qu'ils sont passibles de poursuites judiciaires ». Quant à Monsieur D.M, il pense que la nuisance sonore découle de l'incivisme généralisé à Abidjan. Et comme il le dit, « c'est de l'incivisme ; un acte nuisible qui porte atteinte et qui persiste relève de l'incivisme des auteurs ». A la suite de ces résultats relatifs aux sources et justifications de la nuisance sonore à Abidjan, quels sont ceux liés à ses conséquences sur l'homme et sur la vie ?

1.2. Bruits et conséquences sur la vie humaine

Les bruits, selon les différents points de vue, ont des implications sur la vie des hommes. Madame Y. F. de la commune d'Abobo affirme dans ce sens que « le calme n'existe plus dans les quartiers du fait de bruits gênants dans certains espaces ». Selon cette dame en effet, le cadre de vie est éprouvé avec la présence des vacarmes à proximité des habitations. Dans la même logique, Monsieur K.B. de la commune de Koumassi explique : « il me semble qu'au-delà du seuil tolérable, le bruit a la capacité de réduire les comportements sociaux et accroître ceux agressifs. C'est pourquoi il faut éviter d'exposer durablement les enfants à un niveau trop élevé du bruit ». En plus du comportement social impacté par les bruits excessifs, Monsieur K. E estime aussi que la capacité intellectuelle est également éprouvée. « Les enfants qui vivent dans un environnement de bruit permanent ne sont pas intelligents. Ils sont plutôt violents », dit-il. Résidant dans la commune de Yopougon, Monsieur B.O. explique quant à lui que « l'exposition au bruit à un niveau insupportable affecte le sommeil. Après, c'est l'appareil auditif qui en souffre ». Le cumul contribue à une mauvaise qualité de la vie qui se répercute sur l'état de santé. Pour Monsieur D. M vivant à Cocody en outre, « la nuisance sonore en elle-même est une menace grave pour la santé. Elle éprouve la tranquillité de l'homme et sans repos, celui-ci court vers la mort ». A travers leurs réponses, les répondants estiment que la nuisance sonore impacte non seulement le cadre de vie, mais également la santé. Aussi, Monsieur K.Y de Koumassi affirme-t-il que « le bruit est un facteur de stress. Celui-ci est une cause connue des maladies cardiovasculaires ». Dans la même logique, Monsieur K. E. vivant à Yopougon pense que « l'ouïe est déjà en danger à partir d'un certain niveau. On parle de 80 décibels (dB) je crois. Alors, si le niveau est supérieur à 135 décibels (dB), toute exposition, même de très courte durée, est dangereuse ». Cela conduit à un sérieux problème d'ouïe, exprimé par deux répondants, Messieurs K.B de Koumassi et D.M de Cocody, respectivement en ces termes : « une exposition régulière à un niveau élevé de bruit peut endommager les structures sensibles de l'oreille, entraînant des troubles et la perte auditive. C'est donc la porte ouverte aux difficultés d'audition, de communication et de qualité de la vie » ; « Avec la nuisance sonore, une surdité peut survenir prématurément et définitivement. Ce problème de santé peut arriver brutalement et à tout âge ». Ainsi, et comme on le voit à travers ces opinions, les

vacarmes dans la ville d'Abidjan ont des conséquences malheureuses sur la vie des hommes à travers les impacts sur leur tranquillité et sur leur santé.

1.3. Changement de comportement et solution à la nuisance sonore

Vu l'incidence des bruits et tapages sur le cadre de vie et sur la santé des populations, l'étude s'est non seulement préoccupé de la perspective de solution, mais elle a aussi questionné sur le rôle et l'influence de la communication. La question du changement de comportement est ainsi mise à l'ordre du jour. Dans cette logique, Monsieur N.K E avance : « il faut changer les façons de faire dans la ville d'Abidjan pour que la tranquillité d'antan revienne. Il faut changer de comportement parce les bruits gênent ». Monsieur D.M. ajoute que pour que le cadre de vie à Abidjan redevienne normal, « il faut en finir avec la nuisance sonore. L'Etat doit contraindre les gens à changer leurs comportements nuisibles à travers de lourdes sanctions ». Madame Y. F. corrobore cette position et suggère : « il faut faire comprendre à tous les auteurs de nuisances sonores que le bruit est dangereux pour tout le monde, y compris eux-mêmes, et qu'ils doivent arrêter d'importuner les autres ». Ainsi, elle soutient l'idée du changement de comportement pour la solution au problème. Il apparaît donc, à travers ces données, qu'il faut aller au changement des comportements, si l'on veut arriver au règlement de la problématique de la nuisance sonore. Mais comment arriver au changement ? Monsieur B. O. répond : « je partage l'idée de l'éducation au changement de comportement par la communication. Le gouvernement souhaite l'avènement d'un ivoirien nouveau ; nous devons alors nous éduquer au changement. A travers la communication, beaucoup de choses peuvent avancer dans ce sens ». Monsieur B.O. partage l'opinion : « je suis d'accord qu'il faut communiquer avec les auteurs pour les accompagner au changement de comportement. Face au problème de bruit qui nécessite le changement dans nos agissements, l'éducation par la communication ou par le divertissement peut être efficace ». Dans la même logique, Madame D.M. ajoute : « changer de comportement n'est souvent pas évident, dans un contexte de personnes analphabètes et ignorantes. Communiquer avec ces gens et les aider à se former pourrait être la voie de la solution ». Monsieur K.Y. s'inscrit dans le même ordre et soutient : « tel que vous le dites, la communication peut aider les auteurs à changer de comportement à travers une éducation, parce qu'il existe des individus qui ont les oreilles difficiles et qui ont besoin d'être appuyées ». Quelle discussion pourrait-on faire de ces données recueillies ?

2. Discussion des résultats

« Les nuisances sonores sont devenues un véritable problème de société » selon le CIG-CI (2023 : paragr1). Les conséquences de ce mal social appellent à un règlement. Dans cette dynamique, les réflexions sur les tentatives d'explication amènent à se préoccuper des connaissances et de l'état d'esprit des acteurs.

2.1. Connaissances et attitudes des auteurs de la nuisance sonore

Selon les résultats de l'étude, le phénomène de la nuisance provient des agissements humains. Il découle des activités domestiques, artisanales, religieuses et ludiques, menées par l'homme. L'on peut donc soutenir que la nuisance sonore à Abidjan est d'origine comportementale. De nombreux travaux scientifiques expliquent le comportement humain. En psychologie du comportement par exemple, tout comportement exprimé a nécessairement une explication qui la justifie. Si la nuisance sonore s'assimile à une expression de type

comportemental, l'on pourrait légitimement se demander quelle est son interprétation. Pour Mehler & Dupoux (2002 : paragr1) :

L'explication du comportement ne laisse personne indifférent. Chacun dispose de la faculté d'examiner le contenu de son esprit et de produire une foule d'interprétations [...] convaincantes ou douteuses, qui prétendent rendre compte de ses actes et de ses conduites [...]. Il est donc possible d'expliquer le comportement de deux manières : on peut invoquer des états mentaux ; on peut également en appeler au milieu extérieur.

Quelle qu'en soit la source en effet, aucun comportement humain n'est fortuit. Il est toujours sous-tendu par l'attitude, elle-même nourrie par les connaissances du sujet. Cela signifie que le comportement d'un individu est tributaire de la somme de ses connaissances qui, préalablement, ont façonné son attitude. Ce cycle connaissances-attitudes-pratiques (CAP) permet donc de dire que les auteurs des bruits gênants à Abidjan expriment leurs comportements de nuisance par défaut de connaissances : ils ignorent par exemple l'existence du décret n° 2016-791 du 12 octobre 2016 portant réglementation des émissions de bruits du voisinage, ils ignorent que l'exposition au bruit est une source de stress pouvant provoquer des maladies du cœur et des vaisseaux, ils ignorent également que leur liberté s'arrête là où commence celle des autres, pour paraphraser Stuart-Mill dans son opus sur la liberté. Aussi, pourrait-on s'étonner du fait que des imams et pasteurs, leaders sociaux censés avoir le minimum de cultures socio-éducatives, puissent paraître si ignorants des contours du bruit et de ses incidences sur la santé de leurs concitoyens. Et comme le disent plusieurs répondants de cette étude, il s'agit visiblement d'une question de disposition d'esprit et de manque de civisme. Tanoh (2020 : paragr1) partage cette idée et avance : « en Côte d'Ivoire, l'état d'esprit de la population vis-à-vis des règles établies laisse quelque peu à désirer. Et, très souvent, la frontière entre l'incivisme et l'ignorance est ténue ». Dans la même logique, Yéo (2022 : paragr2) ajoute : « depuis plusieurs années, l'on constate la montée en puissance de l'incivisme ». Il va plus loin et explique que « l'incivisme est une réaction de dépit en raison de l'incapacité des citoyens à contrôler et demander des comptes à ceux qui violent les règles au sommet de l'État ». Au demeurant, quelles qu'en soient les raisons, le comportement exprimé est influencé non seulement par des facteurs endogènes comme les connaissances, les attitudes et l'état d'esprit des auteurs, mais aussi par des facteurs exogènes comme l'environnement immédiat, les normes, ou les réalités socio-politiques qui régulent la vie quotidienne. Il apparaît ainsi que les explications de nombreux observateurs du phénomène de la nuisance sonore, telles que traduites dans les opinions des répondants, est tributaire de leurs connaissances et attitudes, mais aussi de leur état de conscience, qui souffre d'un manque de civisme, de savoirs, de savoir-faire et de savoir être.

2.2. De la nuisance sonore et de la vie des populations

Le bruit à haut débit observé dans plusieurs endroits de la ville d'Abidjan a visiblement des impacts sur la vie des populations. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les habitants de plusieurs quartiers souffrent des bruits, aussi bien dans leurs âmes, que dans leurs corps. En effet, si l'on s'en tient aux données recueillies et à la récurrence des propos, les bruits impactent les populations à un double niveau : ils contrarient leur tranquillité et leur équilibre psychologique en polluant leur cadre de vie. En plus, ils mettent à l'épreuve et fragilisent leur santé.

Au niveau du cadre de vie, le calme, à défaut du silence, précède et conditionne le repos. Un cadre de vie sans repos parce que constamment bruyant est alors peu viable pour

des personnes qui travaillent. Les bruits ont donc des conséquences sur la santé du salarié et partant, sur la qualité de son travail. D'ailleurs, la qualité de la vie dans un milieu est appréciée d'abord selon la tranquillité qui règne dans ce milieu. C'est pourquoi le bruit, au seuil du supportable, est considéré comme un facteur polluant pour les humains. Selon Jiron & Fadda (2003 : 96) à ce propos :

La contamination acoustique est un facteur important de la détérioration de la qualité de la vie dans les aires urbaines. Bien que la perception du niveau de gêne varie selon les individus, des éléments objectifs rendent la vie pire dans certaines parties de la ville.

Ce que l'on retient ici, c'est que le tumulte constitue une menace importante dans le milieu social. En plus de contrarier la tranquillité et d'empêcher le repos, il agit sur les comportements. Selon les spécialistes en psychologie sociale, l'exposition durable à la bruyance peut conduire, notamment les plus jeunes, à des troubles comportementaux. Ils deviennent des citoyens agressifs, fébriles et moins aptes à se concentrer. En plus, une destruction des liens de voisinage peut survenir. C'est le cas traduit par Kumassi & Delbé (2021 : paragr1) en ces termes : « à la Riviera (...) un maquis-restaurant trouble depuis quelques mois, la quiétude des riverains par ses nuisances sonores. Coincé entre deux villas duplex, ce maquis-restaurant crée des misères à ses voisins ». Les conséquences de la nuisance sonore sur la vie est plus perceptible au niveau de la santé physiologique. A l'instar des répondants de l'étude pour qui ce phénomène en lui-même « est une menace grave pour la santé », il est effectivement à l'origine de pathologies graves. Il entraîne non seulement la surdité et une baisse des performances cognitives, mais aussi des maux de tête à la suite de troubles du sommeil. En outre, l'exposition à long terme à la pollution sonore est considérée comme un facteur de risque important pour le développement de pathologies chroniques telles que l'hypertension et le diabète. Magdeleine (2023 : paragr1) conçoit le bruit comme « un mélange complexe de sons produisant une sensation auditive considérée comme gênante ou dangereuse ». Ce mélange gênant et dangereux impacte la santé des individus. Aussi, la nuisance sonore a-t-elle des effets certains sur l'audition, tout comme sur la psychologie. Les troubles de sommeil qu'elle provoque conduisent, à terme, à des risques cardiovasculaires. Ainsi qu'elle le dit :

Parmi les effets physiologiques du bruit, un des principaux concerne les perturbations du sommeil avec des conséquences importantes. Par ailleurs, le bruit peut avoir des effets sur le système cardiovasculaire. A court terme, il peut augmenter la tension artérielle et transitoirement le rythme cardiaque. Des études ont démontré que l'exposition chronique au bruit est un facteur de risque de mortalité cardiovasculaire (Magdeleine, 2023 : paragr2).

La problématique de la nuisance sonore revêt ainsi un caractère urgent. Face au risque suscité et à l'urgence, une solution s'impose. Que proposent les sciences de la communication ?

2.3. De la communication et de la nuisance sonore

Comme ci-précédemment admis, le règlement du problème de la nuisance sonore à Abidjan passe par un postulat à un double niveau : il faut aller au changement des comportements, et si nécessaire, à une éducation à ce changement. Dans l'un ou l'autre des

deux niveaux, « le rôle et l'influence de la communication demeurent intacts et même indispensables », comme le dit Kouakou (2021 : 74).

Le rôle de la communication dans les défis de changements socio-comportementaux n'est plus à démontrer, en effet. C'est un rôle institutionnalisé qui, dans des domaines clés de transformation sociale, a toujours su être capitalisé au service du bien-être des populations et du développement. C'est le cas dans les domaines du genre, de l'écologie ou encore de la santé publique avec la pandémie à VIH-SIDA où la communication, depuis plusieurs décennies, permet de partager des informations scientifiques à une portée sociale indiscutable. Fraser & Villet (1994 : 6) ne soutiennent-ils pas que « la communication est une intervention destinée à accompagner de la meilleure façon possible l'évolution économique et sociale » ? Mais, quel est le rôle réel de la communication et comment opère-t-elle le changement des comportements ? Aller au changement de comportement constitue un défi majeur en matière communication pour le développement. Dans bien de cas, les objectifs peuvent être atteints si les populations cibles adoptent de nouveaux comportements. Dans le cas d'espèce, la tranquillité et la santé des populations seraient moins éprouvées si les auteurs des nuisances sonores modifient leurs comportements. Cela est possible à travers le changement de leurs connaissances et attitudes sur la question. Et c'est là qu'intervient l'influence de la communication, car « la communication est l'instrument qui permet d'instaurer un dialogue et un débat social dans le contexte des importants changements » (Fraser & Villet, 1994 : 6).

De multiples comportements humains sont en effet à l'origine de nombreux problèmes de société, comme c'est le cas de la nuisance sonore. Dans la même ville d'Abidjan, plusieurs communes ont leurs visages méconnaissables aujourd'hui du fait de la colonisation des espaces verts ou des constructions anarchiques. La question centrale dans ces situations est toujours de savoir comment modifier les comportements. Il faut souligner que de nombreuses personnes posent des actes sur la base d'hypothèses erronées ou alors, de raisons non justifiables. Ces actes sont souvent liés à leur éducation, à leurs connaissances et croyances, en un mot à leur culture. Le changement de leur comportement peut donc nécessiter un processus de motivation. La communication pour le changement de comportement (CCC), à travers des approches de counseling ou de causerie éducative, a la possibilité, sur la base d'une analyse préalable, d'influencer leurs attitudes et à terme, leurs comportements. Et c'est là que se trouve le rôle de la communication, d'où la nécessité de techniques pour appuyer les changements de comportement. D'ailleurs, pour Koné & Sy (1995 : 23), « la communication est désormais incontournable dans toute action partielle ou globale de développement ». L'on pourrait déduire qu'elle l'est également dans l'objectif de règlement de la problématique de la nuisance sonore à Abidjan. Ce rôle, qui renvoie à l'influence et aux « effets puissants de la communication », fait référence à la théorie des effets de la communication et des médias de Lasswell (1973). Mettant en relief l'influence de la communication ainsi que la puissance des médias sur les audiences dans ses travaux, Lasswell pense en effet que la communication, « acte d'influence et de persuasion », est un facteur indispensable dans les dynamiques de changement de comportement. Ainsi, il admet insidieusement que cette discipline occupe une place de choix dans le règlement du problème de la nuisance sonore. Tout comme lui, d'autres observateurs pensent que la solution au problème de la nuisance sonore réside dans le changement des comportements. Martin & Gaspard (2016 : 2) partagent cet avis. Ainsi qu'ils le disent : « le changement de comportement et l'évolution des modes de vie sont devenus des enjeux clés (...). Il est possible de s'appuyer sur différentes méthodes et outils : information et éducation,

communication engageante, accompagnement au changement ». Notre hypothèse selon laquelle « la solution au problème de la nuisance sonore à Abidjan réside dans une nécessité de changement de comportement » est ainsi confirmée. Mais comment le processus de changement de comportement est-il impulsé ?

La réponse à cette préoccupation conduit à la seconde théorie convoquée dans cette étude, le modèle transthéorique de Prochaska et Di-Clemente (1983). En tant que théorie de changement de comportement, ce modèle envisage des changements durables et inclusifs en obéissant à un processus. Selon ce modèle, les personnes transitent par six étapes pour arriver au changement effectif de leur comportement. La transition va de la pré-contemplation à la modification effective du comportement en passant par sa consolidation. Bamberg (2013 : 268) explique à cet effet que « le modèle transthéorique est formulé en six étapes organisées de manière chronologique ».

À la lumière de ce qui précède, l'on peut retenir, sur la base de la combinaison de la théorie des effets de la communication et des médias de Lasswell (1973) et du modèle transthéorique de changement de comportements développé Prochaska et Di-Clemente (1983) que la communication a un rôle majeur à jouer dans les défis de changement de comportement, comme dans celui des acteurs de la nuisance sonore à Abidjan.

Conclusion

De nombreux élans de transformation sociale à travers le monde sont aujourd'hui contrariés par des comportements humains contre productifs. De la même manière, de multiples problèmes de société d'origine comportementale jonchent les quartiers et les cadres de vie dans les grandes agglomérations. Il s'ensuit que tout comme la planète est mise en danger de plus en plus par des actes humains, la qualité de la vie est mise à l'épreuve par des agissements de l'homme, quelquefois irresponsables. La nécessité d'un règlement s'impose. Avec son rôle institutionnalisé dans les programmes de développement, la communication pour le changement de comportement (CCC) est au cœur de cette préoccupation. Pour ainsi dire, il existe une relation d'influence entre ce sous paradigme de la communication et le changement de comportement dont il faut tirer profit face aux conséquences de la nuisance sonore sur la qualité de la vie des populations. Portant sur la question, l'étude a investigué dans la ville d'Abidjan. Elle a débouché sur la thèse que la solution à cet inconfort social réside dans de nécessité de changement des comportements, en se fondant sur « les effets puissants » de la communication. Il y a là une raison à communiquer avec les auteurs de la nuisance sonore pour les amener à comprendre les enjeux liés aux comportements responsables dans le voisinage, et ce dans le sens de les accompagner vers la solution au problème. Cela est nécessaire pour les enjeux de tranquillité et d'équilibre psychologique dans la ville d'Abidjan, et comme le dit Robert Koch, ancien Prix Nobel de Médecine, « le jour viendra où l'homme devra combattre le bruit aussi inexorablement que le choléra et la peste ».

Références bibliographiques

- Bamberg, S. (2013). Processes of change : An introduction. *Environmental psychology*, 268-279 [En ligne], consulté le 15 août 2023, URL : https://www.graine-ara.org/sites/default/files/docu_ments/Outilsaccchgmt/07-modeletransth_eorique-VF.pdf
- CICG, C.I. (2022). Lutte contre les nuisances sonores : 1.235 contraventions servies aux auteurs de bruits de voisinages, depuis septembre 2011. *Portail Officiel du*

- Gouvernement de Côte d'Ivoire [En ligne], consulté le 25 janvier 2024, URL : <https://www.gouv.ci/actualite-article.php?recordID=14477#:~:text=Les%20plaintes%2C%20a%2Dt%2D,diff%C3%A9rentes%20structures%20rattach%C3%A9es%20au%20minist%C3%A8re>.
- CICG, C.I. (2023). Lutte contre les nuisances sonores : le gouvernement va renforcer la répression. *Abidjan.net* du 24 /7/2023 [En ligne], consulté le 29 janvier 2024, URL : <https://news.abidjan.net/articles/722676/lutte-contre-les-nuisances-sonores-le-gouvernement-va-renforcer-la-repression>
- Fraser, C. & Villet, J. (1994). La communication pour un développement à dimension humaine, FAO/Sous-division de la Communication au Service du Développement/Division de l'Information, Rome.
- Homans, G. (1958). Social Behavior as Exchange. *American Journal of Sociology*, (63), 597-606
- Jiron, P. & Fadda, G. (2003). La contamination acoustique et son impact sur la qualité de la vie dans les villes chiliennes. *Géocarrefour*, 78(2), 95-110
- Kiss, A. C. & Sicault, J.-D. (1972). La Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 5/16 juin 1972). *Annuaire français de droit international*, (18), 603-628.
- Koné, H. & Sy, J. H. (1995). La communication pour le développement durable en Afrique, PUCI, Abidjan
- Kouakou, A. (2021). Médias et changement sociaux, du développement au désenchantement. *Akofena, Revue Scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication*, 2(4), 65-76
- Kumassi, A. & Delbé, P.-E. (2021). Nuisance Sonore : "OKLM", ce maquis qui fait tant de bruits à la Riviera Palmeraie. *Fratmat.info* du 11/5/2021 [En ligne], consulté le 29 janvier 2024, URL : <https://www.fratmat.info/article/212876/societe/nuisance-sonore-oklm-ce-maquis-qui-fait-tant-de-bruits-a-la-riviera-palmeraie>
- Lasswell, H. D. (1973). Structure et fonction de la communication dans la société. Dans Balle, F. & Padioleau, J.G. *Sociologie de l'information, Textes fondamentaux*. Larousse, Paris/France
- Magdeleine, C. (2023). Bruit : définition, causes et conséquences. *notre-planete.info* du 22/5/2023, [En ligne], consulté le 29 janvier 2024, URL : <https://www.notre-planete.info/environnement/bruit.php#:~:text=Il%20s'agit%20principalement%20de,perdre%20l'audition>.
- Martin, S. & Gaspard, A. (2016). Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité, Collections de l'ADEME, Angers/France
- Mehler, J. & Dupuy, E. (2002). Expliquer notre comportement. *Naître humain*, 13-96 [En ligne], consulté le 30 janvier 2024, URL : <https://www.cairn.info/naître-humain--9782738111401-page-13.htm>
- Prochaska, J. O. & Diclemente, C. C. (1983). Transtheoretical therapy toward a more integrative model of change. *Psychotherapy : Theory, Research and Practice*, 19(3), 276-287.
- Schmied, P. (2017). Guide pratique pour le changement de comportement pour les professionnels du développement, Ed. People in Need, Prague
- Tanoh, R. (2020). Quand l'incivisme menace de saper les efforts. *Journal D'Abidan/JDA* [En ligne], consulté le 22 août 2023, URL : <https://www.jda.ci/news/evenement-evenement-15938-quand-lincivisme-menace-de-saper-les-efforts>

Yéo, F. (2022). Côte d'Ivoire : comment arriver à bout de l'incivisme ? *Audace Institut Afrique* [En ligne], consulté le 11 juillet 2023, URL : <https://www.audace-afrique.org/nos-analyses/133-nos-analyses/819-cote-d-ivoire-comment-arriver-a-bout-de-l-incivisme>